Politique d'accessibilité des formations professionnelles aux Personnes en Situation de handicap

Engagement en faveur de l'Accessibilité

Créer un milieu d'apprentissage accessible à tous et adapté aux besoins de chacun

L'organisme de formation Alsace Qualité reconnaît et respecte la diversité des apprenants, y compris ceux en situation de handicap. Nous nous engageons à fournir des prestations de formation accessibles et inclusives qui permettent à tous les individus, indépendamment de leurs capacités, de participer pleinement à nos programmes de formation.

Principes directeurs

1- Accessibilité Universelle

Nous nous engageons à adopter une approche d'accessibilité universelle dans la conception, le développement et la prestation de nos formations, en veillant à ce qu'elles soient accessibles à tous, sans nécessiter d'ajustements particuliers.

2- Communication Accessible

Nous nous efforçons de fournir une communication accessible à tous les apprenants. Cela inclut la documentation de formation, les supports visuels, les enregistrements sonores et tout autre matériel d'apprentissage.

3- Adaptation des Supports de Formation

Nous nous engageons à étudier la faisabilité de fournir des supports de formation adaptés en fonction des besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap.

4- Accès aux Installations

Nous nous assurons que nos installations de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap, en mettant en place des rampes, des ascenseurs, des toilettes adaptées, et en veillant à ce que l'environnement soit exempt d'obstacles.

5- Formation du Personnel

Nous tenons une veille sur les meilleures pratiques en matière d'accessibilité, de manière à ce qu'ils soient sensibilisés aux besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap et puissent fournir un soutien approprié.

Processus d'Accompagnement

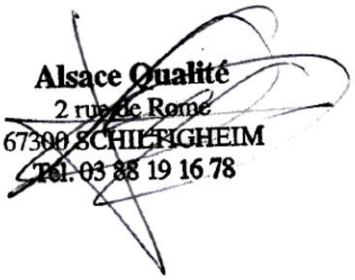
Les apprenants en situation de handicap sont encouragés à informer l'organisme de formation de leurs besoins spécifiques dès le début du processus d'inscription. Nous mettons en place un processus d'accompagnement personnalisé pour discuter des adaptations nécessaires et assurer un environnement d'apprentissage inclusif.

Coordonnées du Référent Handicap

Pour toute question relative à l'accessibilité des prestations de formation, veuillez contacter notre référent handicap à l'adresse suivante :

Morgane SCHALL morgane.schall@alsace-qualite.com – 03 88 19 55 96

A Schiltigheim, le 23 octobre 2026



Jean-Michel SCHAEFFER
Président d'Alsace Qualité